«À propos»

le Journal du plus ancien Syndicat de la Presse périodique-1894

©DR

Pierre Soulages ...3 juin 1967

www.sjpp.fr

janvier 2023 ■ numéro 75 ■ 5€

Siège social :
78 avenue de Suffren, 75015 Paris.

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS
Cotisation annuelle incluant
l'abonnement au bulletin : **50 euros**
Droit d'admission : 50 euros

Dépot légal 3e trimestre 2022
ISSN 0752-3076
COMMISSION PARITAIRE 0223 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE
DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD
AVEC LA PRESIDENCE

Votre attention svp !

Toute la correspondance doit être adressée au président,

PIERRE PONTHUS
78 avenue de Suffren, 75015 Paris

« À propos »

Revue trimestrielle éditée par le Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

Comite de rédaction

Pierre PONTHUS
Directeur de la publication

Nelly BRUN
Rédactrice en Chef

Nadine ADAM

Jacques BENHAMOU

Raymond BEYELER

Laïla CHAKIR

Webmaster :
Sara MESNEL

Conception graphique et réalisation
ad.com / Pierre Duplan

Impression
K / Le Perreux-sur-Marne

Règlements

Tous les règlements par chèque à l'ordre du SJPP doivent être envoyés au Trésorier, Jacques RESNIKOFF, 24 rue Ampère 75017 PARIS.

Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

Bureau du Sjpp

Pierre PONTHUS
Président

Marie-Danielle BAHISSON
Présidente d'Honneur

Nadine ADAM
Vice-Présidente, chargée des manifestations

Marie-Paule BAHISSON
Vice-Présidente, chargée des candidatures et des cartes

Yvette PIVETEAU
Secrétaire Générale

Paul DUNEZ
Secrétaire Général Adjoint

Jacques RESNIKOF
Trésorier

Jean Louis STERNBACH
Trésorier Adjoint

Conseil syndical du Sjpp

Nadine ADAM
Marie-Danielle BAHISSON
Marie-Paule BAHISSON
Jacques BENHAMOU
Nelly BRUN
Paul DUNEZ
Nicolas HUET
Pierre Marie JACQUEMIN
Fabienne LELOUP DENARIE
Sara MESNEL
Raphaël MIGNOT BAHISSON
Jean PIGEON
Yvette PIVETEAU
Pierre PONTHUS
Jacques RESNIKOFF
Patrick RUBISE
Murielle SCHOR-GORDON
Jean Louis STERNBACH

Censeur :

Claude BOUCHARDY

Actus

La vie du Syndicat / Infos pratiques

Le Bulletin *« À propos »*

◗ **Textes :** ne pas dépasser 4 000 signes, espaces compris et citer clairement les emprunts.

◗ **Photos :** Format Jpg en pièces jointes en 300 dpi ; indépendants des fichiers word ou documents papiers ; fournir les légendes ; s'assurer que les photos sont libres de droits, ne pas oublier le ©.

Le Site

◗ Il informe des publications et actualités de la vie des adhérents. Il publie des articles séparément de la parution du Bulletin *À PROPOS.* Ceux-ci sont à adresser au « Webmaster »à :
Sara MESNEL
saramesnel@gmail.com

Cotisation

◗ **Cotisations 2023 :** Pour l'année 2023, les cotisations, d'un montant de 50 €, sont à adresser par chèque à l'attention du Trésorier du SJPP :
M. Jacques RESNIKOFF,
24 rue Ampère 75017 PARIS.

◗ En cas de perte de votre Carte au cours de l'année 2023, la demande doit être faite auprès de M. Jacques RESNIKOFF, 24 rue Ampère 75017 PARIS, k.1o.ma.resnikoff@gmail.com;
Tél. : 06 60 53 06 32.

Adhésion

◗ Les informations sur le formulaire de ***Demande d'adhésion*** à remplir et les conditions de recevabilité des dossiers figurent sur le Site de notre Syndicat, ***www.sjpp.fr*** à la rubrique Le Syndicat puis Adhérer.

◗ Les demandes d'admission au Syndicat sont à envoyer à la Vice-Présidente :
Marie Paule BAHISSON,
2 rue Oscar Roty,
75015 Paris.
mariepaulebahisson@orange.fr
Tél. : 06 75 28 42 37

◗ Les dossiers incomplets ne sont pas recevables. Merci de veiller à respecter toutes les conditions exigées. Selon nos statuts, les dossiers sont d'abord examinés par le bureau et ensuite soumis à l'approbation du conseil.

Calendrier SJPP 2023 :

◗ **Diner Conférence :** 20 janvier 2023 avec Frédéric Delpech de LCI et Liliane Delvesse, ancienne journaliste du Monde sur le thème de « l'évolution de la France dans les prochaines années »

◗ **Diner Conférence** en février (date à préciser) avec Marie de Hennezel, Psychothérapeute sur le thème de « Vivre avec l'invisible »

◗ **Bureau & Conseil Syndical :** 10 mai 2023 : de 18h30 à 19h30 aux Noces de Jeannette14 rue Favart 75002 Paris (métro :Richelieu- Drouot) & Diner Conférence avec Jacques Benhamou, sur le thème de « la transmission du Patrimonie et les dernières mesures fiscales » »

◗ **Voyage découverte** dans les Ardennes avec Paul Dunez du 26 au 28 mai 2023

◗ **Assemblée Générale du SJPP :** le 7 juin 2023 de 19h30 à 22h au Sénat

Le mot du président…
Pierre Ponthus

Chers Amis, Chers collègues,
Cette année 2022 a été une année forte en évènements littéraires où se sont mêlés 4 réunions de Bureau et de Conseil Syndical suivies de 4 diners-débats avec :
Le 10 mars, Jean Claude BOURRET, Grand Reporteur et Créateur du Press Club de France sur le thème « ma vie de Journaliste »
Le 10 mai, Yvette PIVETEAU, notre Secrétaire Générale, sur le thème de « ma vie de dirigeante d'Orchestre »
Le 14 octobre, Brigitte ALBERT JACOUTY, Professeur agrégée de Lettres classiques, sur le thème « la vie de Proust »
Le 6 décembre, MAD-JAROVA, peintre et sculptrice internationale, sur le thème du « supra-réalisme » qui est à l'origine d'un nouveau mouvement artistique.
L'année 2023 ne sera pas en reste, car nous avons prévu également 5 diner-débats et 3 réunions de Bureau & Conseil syndical, avec une prochaine Assemblée Générale prévue au Sénat le 7 juin prochain.
4 diners débat sont déjà programmés avec : Frédérich Delpech de LCI et Liliane Delvesse du Journal *Le Monde,* Marie de Hennezel, Psychothérapeute, Jacques Benhamou, Notaire Honoraire.
N'oublions pas aussi notre projet de voyage dans les Ardennes prévu du 26 au 28 mai avec Paul DUNEZ.

> « Que 2023 nous permette de poursuivre ce projet d'échange culturel et humaniste »…

Nous aurons également la joie d'accueillir cette année 2023 de nouveaux adhérents en France et à l'étranger, notamment avec la création de Comités régionaux du SJPP.

Bien entendu, toutes ces activités sont principalement destinées à mieux nous connaitre et à échanger entre nous sur plusieurs sujets.
Participez nombreux à ces manifestations en invitant toutes celles et ceux qui pourraient renforcer nos rangs.
Je remercie également toutes nos « plumes » du SJPP qui remplissent régulièrement nos 4 bulletins annuels *À propos,* avec leur vision sur des sujets très différents et qui nous enrichissent de leur vision du monde.
Que 2023 nous aide à poursuivre ces échanges culturels et nous aide à mieux nous connaitre.
Partageons enfin cette ambition d'avancer ensemble sur la voie royale de l'amitié et faisons rayonner notre SJPP dans une joie souveraine.
Bonne année 2023 et prenez soin de vous ! ■

Votre bulletin par courriel

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, au format pdf, merci d'adresser un courriel à Ad.com à l'adresse suivante : a.duplan@free.fr

Le mot de la rédactrice en chef…

Nelly Brun

Une nouvelle année vient d'arriver avec son cortège d'évènements heureux et moins heureux.
Cette nouvelle année en tant que rédactrice en chef de la revue *À propos,* va me donner le privilège de mieux vous connaitre par les échanges que nous aurons lors de la transmission de vos articles ou lors de nos diners débats.
Dans une société si perturbée et souvent perturbante, sachons apprécier le moment présent lorsqu'il est fait de rencontres comme celles que nous confèrent l'appartenance à un groupe relationnel et amical. Sénèque ne disait-il pas : « le plus grand obstacle à la vie est l'attente qui espère demain et néglige aujourd'hui ».
Merci à vous chers Amis chroniqueurs qui enrichissez notre revue par vos articles, il y a tant de sujets à nous faire découvrir ou approfondir.
Place à vos talents et au plaisir de vous lire ! ■

> « Merci à vous chers Amis chroniqueurs qui enrichissez notre revue par vos articles »…

ERRATUM
Dans le numéro 74 d'octobre 2022, est apparue une erreur concernant le nom du rédacteur de l'article « Quand un polar nous invite à découvrir un vieux conflit », il s'agit du rédacteur **Patrick RUBISE** au lieu de Jean-Luc Favre Reymond.
Avec toutes nos excuses.

Chronique de lecture…
Nadine Adam

Survivre avec les loups. Misha Defonseca

Comment Misha, une petite fille juive de sept ans, habitant Bruxelles en 1941, a-t-elle pu survivre en faisant plus de 3300 km à pied , avec un couteau et une boussole offerte par son grand-père, parcourant la Belgique, l'Allemagne, la Pologne, l'Ukraine , à la recherche de ses parents qui ont été déporté, à l'Est, lui dit-on.
Avec un courage inimaginable, elle affronte tous les dangers ; le froid , la solitude, l'obscurité de la nuit, les ennemis humains, la faim, qui la fait hurler de douleur et privation!
J'ai faim! J'ai faim! crie-t-elle
Elle est obligée de chaparder pour survivre et aussi de manger des cadavres d'animaux, des écorces……
C'est la rencontre improbable avec des loups qui lui permettront de tenir le coup , ils deviendront des compagnons de route, des amis, sa famille.
Ce sont eux qui l'adoptent et lui apportent réconfort, compagnie, chaleur.
Comment Misha a-t-elle pu également retrouver le chemin du retour???
Ce sont les pieds en sang, complètement déformés, le corps meurtris, la tête pleine de poux , l'esprit usé, quelle arrive à retrouver son grand-père. Un vrai miracle. L'aventure de Misha est bouleversante, avec un destin hors norme, elle à été traduite dans 14 langues et à été adapté au cinéma.
Le film est autant à voir, que le livre à lire.
Il honore le phénoménal courage d'une petite fille prête à tout pour retrouver ses parents,
Son espoir infaillible à été son moteur.
L'entraide qui peut exister entre les humains et les animaux est tellement touchante. L'amour peut soulever des montagnes, Misha l'a prouvé.
Son récit a captivé des centaines de milliers de lecteurs.
Elle vit à Boston avec ses animaux, son mari et son fils. ■
Edition Pocket

Le petit chat est mort. Xavier de Moulins

Xavier de Moulins ose exprimer ce que beaucoup n'ose pas! Tout d'abord, toute la palette des émotions de joie à l'arrivée d'un chaton dans sa famille. Cette petite boule d'amour va conquérir chacun à sa façon ; par son regard, ses poses, ses ronronnements, ses jeux, le bonheur de le caresser. Xavier qui ne voulait absolument pas de chat, va tomber totalement sous son charme. « A mes côtés, le petit chat est un phare, une illumination, un talisman » « A ton contact, chacun de nous redescendait de ses tensions, de ses pressions, de ses complications , tu mettais du zen dans nos rouages, c'était flagrant »
La mort bien trop précoce de cet adorable petit chat va être un tsunami de tristesse, que chacun essaiera de traverser , entre larmes et cris . Là aussi , Xavier exprime tout son chagrin de cette perte , que ceux qui n'ont jamais eu de chat, ne peuvent pas comprendre. Pour tous ceux qui ont perdu un chat, ce livre est un cadeau et légitime notre tristesse. Grand merci Xavier. ■
Edition Flammarion, 15 euros, 123 pages d'amour.

La baie des baleines
Jojo Moyes

Liza est passionnée par les baleines, elle passe la grande partie de son temps sur son bateau « l'Ismahel » en emmenant des touristes les rencontrer et ainsi essayer de les rendre sensibles à leur protection. Elle est arrivée à Silver Bay, en Australie, avec sa fille Hannah, et loge chez sa tante Kathleen dans son Hôtel le « Silver Bay » et qui s'occupe aussi d'un petit musée des baleiniers.
La communauté qui y vit, est très soudée pour la préservation des cétacés, de l'environnement et des habitants.
Malgré son amour pour la mer, ses sorties en bateau, sa tante Hannah qui fait tout son possible pour son bien-être et sa fille adorée, Liza semble porter un lourd secret qui l'empêche d'être heureuUn grand projet d'investissement va venir semer le trouble à Silver Baie. Divisant les habitants ; ceux qui souhaitent préserver la sérénité des lieux, et des baleines et dauphins , et ceux qui rêvent d'accroitre leurs revenus.
Mike, un anglais très raffiné, venu s'installer à l'Hôtel, va chambouler le quotidien de tous. Mais qui est-il réellement?
Et qu'est-il venu faire à Silver Baye?
Jojo Moyes nous rappelle dans ce captivant roman , la préciosité des baleines et des dauphins pour l'équilibre de l'éco-système marin , et la préservation de la nature , des plages et lieux sauvages. Sans omettre la puissance de l'amour qui aide à surmonter les épreuves douloureuses. 453 pages qui se dévorent avec curiosité et émerveillement. ■
Livre aussi en format numérique,.
Edition Haute Ville. Illustration de couverture : Anne Claire Payet
Jojo Moyes a écrit une quinzaine d'autres romans , avec de nombreuses récompenses littéraires et des adaptations au cinéma….. à découvrir.

Décryptage…

*Jean-Paul Branlard**

Quand des propos dénigreurs communiqués à un journaliste servent le droit à la preuve !

Sauf abus, le salarié jouit dans l'entreprise et en dehors de celle-ci de sa liberté d'expression. Il ne peut être apporté à cette dernière que des restrictions justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché. Cela étant, un motif tiré de la vie personnelle du salarié peut justifier un licenciement disciplinaire s'il constitue un manquement de l'intéressé à une obligation découlant de son contrat de travail. Encore faut-il que la démonstration de la preuve d'une faute disciplinaire se fasse dans le cadre des conditions admises par la loi. Le droit de la preuve (ou à la preuve) – qui n'est pas « le droit des preuves » - revêt une importance croissante qu'accentue la tendance à la judiciarisation des litiges auxquels donne lieu la vie moderne, notamment numérique. Les procédures de collecte des preuves sont ancrées dans la culture juridique reflétant notre organisation sociale. Il résulte des articles 6 et 8 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 9 du Code civil et 9 du Code de procédure civile, que le droit à la preuve peut justifier la production d'éléments portant atteinte à la vie privée à la condition que cette production soit indispensable à l'exercice de ce droit et que l'atteinte soit proportionnée au but poursuivi.

Une affaire jugée (Cour d'appel Paris 3 mars 2021, JurisData 2021-002700) nous plonge dans le baquet du très vif étonnement. La scène se déroule dans un restaurant du pavé parisien micheliné : un grand restaurant témoignant d'une grande cuisine autant que d'un grand lieu. Un établissement forcément unique, qui sait faire rêver, entré dans l'histoire de la cuisine. Le décor planté ; passons aux acteurs. La Direction fait valoir qu'il règne depuis quelques mois dans les coulisses une impression vénéneuse. Le sous-chef pâtissier, comme les ciels orageux, fait des éclairs : « son comportement se dégrade, rencontrant des problèmes de mésententes avec ses collègues et multipliant les dénigrements à leur égard aussi bien qu'envers le restaurant ». Le desserteur conteste à propos du dénigrement sur la qualité de la restauration et sur le service du restaurant, au centre de l'affaire jugée : « il s'agit uniquement d'une critique subjective du salarié qui considère que le nombre de couverts est trop important au regard de la qualité de la cuisine attendue dans un restaurant étoilé ».

La Cour tranche : la production en justice par l'employeur de commentaires extraits du compte privé Facebook du salarié, auquel il n'était pas autorisé à accéder, constituait une atteinte à la vie privée. Toutefois, pour établir un grief de dénigrement du restaurant à l'encontre du pâtissier, l'employeur a produit les seuls échanges de commentaires faisant suite à la publication d'un journaliste gastronomique (indispensables à l'exercice du droit à la preuve et proportionnée au but poursuivi, soit la défense légitime par l'employeur de sa réputation). Cet attendu appelle explication. Les commentaires reprochés et produits en justice, ont été tenus sur le blog d'un tiers à l'entreprise, savoir un journaliste. Le salarié s'est ainsi exposé à ce que ses propos malveillants soient largement diffusés, lus et découverts, en raison du mode librement accessible, ouvert et public du blog internet et de la page Facebook d'un tiers sur lequel il a fait ses commentaires. Ces propos négatifs, tenus par le salarié en réponse à des propos élogieux sur la qualité de la cuisine du restaurant (cf. le journaliste gastronomique), présentaient un caractère public, et pouvaient, notamment être lus par des clients du restaurant. Ces propos « exportés », outre la mésentente avec ses collègues de travail, ont valu au sous-chef pâtissier un licenciement pour cause réelle et sérieuse. ■

* Jean-Paul BRANLARD est Chercheur-associé au Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel - Université Paris-Saclay

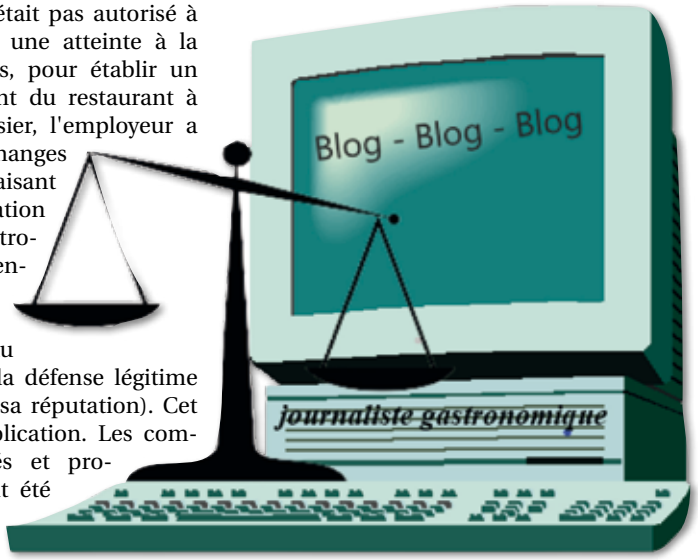

Chronique de voyage…

Christophe Pilaire

Bonnes surprises Torontoises...

La métropole de Toronto n'est pas particulièrement réputée pour être sur la carte des destinations touristiques privilégiées... elle souffre trop de la proximité et des lumières de New York et de la réputation décontractée et festive de Montréal pour apparaître généralement comme autre chose qu'une grande ville prospère et le premier centre financier du Canada.
Pourtant elle a beaucoup plus à offrir que ce visage laborieux !
Pour en profiter pleinement, l'hôtel Bisha est un pied-à-terre idéal qui combine une adresse centrale à proximité immédiate de la tour CN, dont le visiteur ne manquera pas l'ascension lorsque c'est son premier séjour en ville, un design définitivement contemporain et surtout un rooftop qui est devenu le rendez-vous de la jeunesse dorée de Toronto et offre une vue spectaculaire au 44e étage, autour d'une piscine quelque peu anecdotique mais qui lui donne beaucoup de personnalité.
Au plan culturel même si ce n'est pas Broadway il y a toujours sur place une offre en terme de comédies musicales ou de pièces spectaculaires, pour tous les goûts et dans un périmètre central.
"Singing in the rain" côtoie en cette rentrée une production très appréciée des fans de Harry Potter, une pièce longue et assez complexe quand on ne maîtrise pas parfaitement l'anglais mais visuellement très intéressante, " Harry Potter et l'enfant maudit"
Au chapitre des expositions, Toronto sacrifie à la mode des expériences immersives basées sur des jeux de lumière et propose un parcours dans le tombeau de Toutankhamon à l'occasion du centenaire de sa découverte.
Au même endroit au ArtSpace center, le visiteur profitera également d'une exposition Van Gogh tout aussi fascinante et colorée.
Le programme des expositions évolue évidemment sans arrêt.
Jennyfer Sanchez vous réservera le meilleur accueil dans cet endroit très intéressant au 1 Yonge Street, un centre culturel dont elle parle avec passion et intelligence.
Le quartier de Yorkville, derrière le vaste et verdoyant campus de l'Université de Toronto, offre un large choix de boutiques et de restaurants de haut de gamme.
Scaramouche tient largement le haut du pavé en terme de gastronomie Française, mais toutes les cuisines se retrouvent dans cette ville de 3 millions d'habitants.
Facile à combiner avec une extension dans la région viticole de Niagara, dont la jolie communauté de Niagara-on-the-lake, et aux incontournables chutes dont la réputation n'est plus à faire même si ça ne justifie pas de s'y attarder plus d'une demi-journée, Toronto évolue très favorablement comme plusieurs métropoles Canadiennes actuellement, et des travaux importants y ont lieu.
C'est plutôt raisonnable et agréable d'y flâner à pied une fois qu'on a réussi à garer son véhicule, ou d'y venir directement en avion et de se passer de la location de voiture à la faveur de toutes les options de transport urbain disponibles. ■

La Tour Cn, offre une vue spectaculaire au 44e étage.

©Ch. Pilaire

Vu pour vous…
Jean Bernard Ponthus

Exposition Giuseppe Penone au Couvent de la Tourette, près de Lyon

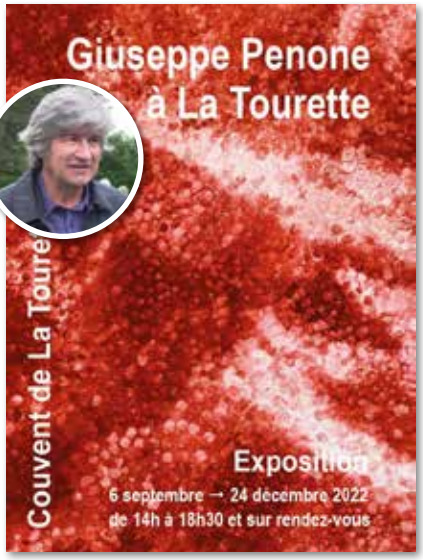

© Hafenbar 16.06. 22. Jun. 2010

La peinture de Giuseppe Penone reprenant les traces de doigts supposées sur lemissel, qui a été choisie comme affiche de l'exposition

Une exposition de l'artiste italien de l'Arte Povera a eu lieu du 6 septembre au 24 décembre 2022 au Couvent de la Tourette construit par Le Corbusier près de Lyon.

Pour le cinquantenaire du couvent de la Tourette en 2009, les frères dominicains qui habitent le lieu ont décidé de demander à des artistes contemporains de venir réaliser des expositions d'art contemporain.

Retour sur un lieu unique à une trentaine de kilomètres de Lyon.

Les Dominicains, ordre religieux, installés au couvent de la Tourette depuis 1959 où ils étaient à l'époque plus de 80 ont demandé à l'architecte suisse et protestant, Le Corbusier de construire leur couvent dès 1956. Ce choix novateur surprend. Construit en béton armé, il a été rénové en 2016 lors de son classement au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Les vitres du couvent sont signées par Iannis Xenakis qui arrêtera, après cette construction, sa carrière d'architecte pour se consacrer à la musique. Leur modularité est déjà une évocation musicale par le rythme saccadé.

Le Corbusier met à l'œuvre dans cette construction le Modulor, unité de mesure inventée par lui pour s'affranchir du système métrique. En effet pour lui, une pièce de 2 mètres sur 3 n'avait pas beaucoup de sens. Il préférait le système inspiré par l'homme de Vitruve de Léonard de Vinci.

Ainsi un homme mesurant 1m83 doit-il en étendant à l'horizontal ses bras toucher les murs de sa chambre et s'il lève un bras il doit pouvoir toucher le plafond de la pièce. Toutes les cellules du couvent respectent donc ce principe.

Aujourd'hui une dizaine de Dominicains vivent au couvent et l'un d'entre eux, nonagénaire, a été là depuis l'origine de leur installation.

Pour donner une visibilité supplémentaire, des expositions d'art contemporain sont organisées chaque année depuis 2009 au couvent. Citons tour à tour parmi les artistes choisis les plus connus : Anselm Kieffer en 2019, Geneviève Asse en 2016, Lee Ufan en 2017, et Vera Molnar en 2010.

Cette année c'est donc Giuseppe Penone né en 1947 en Italie qui a été choisi. Une exposition de ses dessins contemporains a lieu en ce moment jusqu'au 6 mars 2023 au Centre Pompidou à Paris.

En résidence au couvent de la Tourette du 4 au 8 avril dernier, Giuseppe Penone a construit son exposition à la fois avec des œuvres de son atelier, mais aussi avec des pièces qu'il a créées spécialement au Couvent et pour le Couvent comme notamment avec les traces du bois restés dans le moulage du coffrage des piliers en béton armé dont il estompe la forme à l'aide d'un pastel sur les différents piliers et pilotis.

Les œuvres les plus emblématiques sont notamment une poutre en bois dont les clous de chantier sont laissés apparents et déposée à même le sol dans l'église du couvent faisant penser au bois de la Croix.

L'autre œuvre forte est une peinture reproduisant sur une toile de 2022 les traces de doigts d'un missel de la bibliothèque du couvent à maroquin rouge dont on suppose la trace sur le cuir.

Le choix de cet artiste majeur de l'Arte Povera italien en pouvait que rentrer en résonnance avec les frères Dominicains où ne règne que le silence dans la campagne lyonnaise. ■

Les fenêtres de Xenakis

© Couvent de La Tourette

Ma cellule dortoir au couvent.

Chronique de tournages…
Raymond Beyeler

Projections privées

Plusieurs tournages mémorables ont trouvé récemment, sauf l'exception du Léman, leurs décors au château de Versailles. Illusions que nous avons traversées en costume d'époque pour évoquer l'Histoire, auprès de Louis XV (Johnny Depp), Benjamin Franklin (Michaël Douglas), ou Coco Chanel (Juliette Binoche). Récit.

HAUTE COUTURE

C'est en paisible homme d'affaires de la Confédération qu'en 1945, à Lausanne, je m'attarde au bar d'un palace, sous le charme ancillaire de Daria. On a garé des Hotchkiss bleus sous les ormes. Des gracieuses s'entretiennent dans les salons à velours ou contemplent les voiles du Cercle des régates qui glissent silencieusement sur le lac.

« New look », série d'Apple TV réalisée par Todd A. Kessler.

Grand officier dans Jeanne du Barry de Maïwenn.

© Photos : R. Beyeler

Chacun alors réprime un mouvement de stupeur quand, dans cette fin d'automne compassée et helvétique, des uniformes font irruption, munis d'un mandat d'arrêt international. Et qu'ils appréhendent la cliente la plus illustre du lieu, Coco Chanel. Oui, car on connaît aujourd'hui sa conduite durant l'Occupation.

C'est une séquence significative de « NEW LOOK », série d'Apple TV réalisée par Todd A. Kessler. Inspirée de faits réels, elle évoque l'âge d'or de la mode parisienne des années quarante, les icônes de la haute couture dont Coco Chanel (Juliette Binoche), Balmain, Cardin, Dior ou Balenciaga.

Pour l'intendance, on peut admirer la virtuosité des costumes, des cadreurs ou des décorateurs, métiers dont le mérite complémentaire est d'être exactement à l'heure à l'ACTION malgré la complexité de l'entreprise. Juliette Binoche dut s'émacier pour le rôle qu'elle interprète avec son talent habituel. Premier à l'écran de contrôle, dans une surprise muette à croiser la police, j'assiste au passage mortifié de Coco Chanel vers son incarcération, avec l'abnégation nécessaire à la multiplication des prises.

NEVERLAND

Maïwenn a souhaité rendre hommage à la Comtesse du Barry dont elle a pris les traits en réalisant, après « Polisse » et « Mon Roi », son sixième film, une biographie de la favorite, circonscrite entre son introduction à la Cour et la mort du Roi. Louis XV (1710-1774) qui vivait là ses dernières années après la disparition de la Reine (Marie Leszczynska) s'attacha

« The grand master », série d'Apple TV réalisé par Tim van Patten.

en 1768 à cette courtisane d'une grande beauté et pleine d'esprit devenue comtesse par un mariage de complaisance. Détestée pour ses origines et son statut de maîtresse royale, Jeanne du Barry suscita à Versailles l'animosité de la noblesse.

Voici un récit riche de promesses, d'analyses sociales et d'Histoire dont j'eus l'avantage, sous les habits de « Grand officier », d'être un protagoniste. Présent d'ailleurs à ce titre au lever du Roi, j'assistai au rituel du trône, à la théâtralisation du pouvoir entre les évêques et la famille royale. Comme le château de Versailles accueillait la reconstitution, l'effet fut particulièrement saisissant.

Johnny Depp, qui incarnait le monarque, se plia avec une patience de cherokee aux séquences qui, inévitablement, s'éternisèrent. Nul doute cependant, dans cette majesté, qu'il regrettait son passé (fictif) de pirate, de braqueur de banques (« Public enemies ») ou d'auteur immortel (John M. Barrie, « Neverland »).

NAISSANCE D'UNE NATION

La bougie à peine éteinte qui annonçait la disparition royale qu'une autre production historique posa ses caméras dans la Galerie des glaces. Quatre ans à peine s'étaient écoulés quand un Nouveau Monde frappa à la porte du Royaume (1778) : « THE GRAND MASTER » Benjamin Franklin, remarquablement incarné par Michaël Douglas, était reçu au château de Versailles.

A soixante-dix ans et sans formation diplomatique, il parvint à convaincre Louis XVI de soutenir la démocratie naissante des USA pour aboutir à la paix finale avec l'Angleterre (1783).

Cette série américaine de huit épisodes, toujours d'Apple TV, est inspirée des travaux de recherches de Stacy Schiff « A Great improvisation, Franklin in France and the birth of America » (prix Pulitzer). Elle est réalisée par Tim van Patten.

Quand on a l'avantage, en costume d'apparat, de briller aux cérémonies du siècle entre les miroirs, on accepte les contraintes du métier avec plus de détachement. Poudrés jusqu'à l'excès avec nombre d'amis des plateaux, l'épée au côté, nous portons une perruque ouvragée, des bas de soie, un justaucorps sous une veste de brocart. Les femmes rayonnent sous des satins et des taffetas, une broderie fleurie sur des robes flottantes amplement drapées sur des paniers.

Ainsi, comme tombés des fresques pour l'événement, nous accueillons le fondateur des Etats-Unis avec force manifestations d'admiration ou d'hostilité. Dans les incertitudes du temps, notre société scintillante jetait alors ses derniers feux.■

Chronique des Arts…

Dominique Dumarest Baracchi Tua

Quand l'art nous étonne et nous émeut

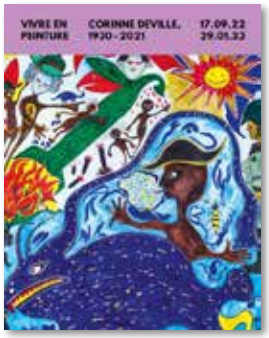

Parfois, en face d'une œuvre d'art -peinture ou sculpture en l'occurrence-, que notre œil est allé chercher dans un musée ou une galerie, nous éprouvons un choc. En bien ou en mal. Nous vibrons avec ou pas du tout. Au paroxysme, nous entrons dans un océan de beauté ou nous sommes en pleine répulsion. Or, à celui qui a fait de l'Histoire de l'Art on a appris, s'il n'aime pas l'œuvre en question, à s'intéresser au moins au contexte dans lequel elle a été créée. Mais parfois même cela ne fonctionne pas : je me rappelle avoir refusé de MANGER une Expo Hans Bellmer+Louise Bourgeois, refusant leurs obsessions démultipliées car réunies. J'en avais tiré l'idée qu'il ne fallait pas suivre l'air du temps en étant ouvert à tout mais assumer d'être sélectif…

Et puis, un peu à part il y a un art dérangeant mais esthétiquement souvent de haut niveau, celui des malades mentaux. Ou, ici, d'une personnalité close/libérée en son univers créatif où elle cheminera sans cesse malgré des périodes psychiquement et physiquement difficiles… courez voir (jusqu'au 29 janvier) l'Exposition de Corinne Deville au musée d'Art et d'Histoire de l'Hôpital Ste Anne*. C'est extrêmement délicat, son dessin est naïf mais plein de références, c'est comme une broderie très fouillée et chamboulée aux couleurs gaies, l'apaisement viendra sur la fin lorsqu'elle résidera en Suisse ; les navires et marins, chiens bottés, anges flottants, hommes en noir parfois à bicorne ou casqués et femmes affirmées, laisseront place aux montagnes et aux vaches au moment des 'poyas' ; le tout dans une très grande fantaisie poétique qui ravit le regard, où les traits des bêtes et des choses se confondent avec ceux des humains, où l'on voyage, où les maisons sont multiformes ; elle a aussi conçu en les maturant lentement d'étranges installations en relief à l'aide de matériaux de récupération. Epouse de l'homme politique Jean Taittinger, mère de cinq enfants qui ont voulu cette Rétrospective (et…marraine de la comédienne Armelle qui m'évoquait sa bienveillante écoute), cette artiste cultivée est -comme l'écrit la responsable scientifique du MAHHSA et commissaire de l'Exposition Anne-Marie Dubois-, associée à l'art naïf, brut, populaire : «visionnaire comme l'était Arthur Rimbaud [elle est née comme lui à Charleville-Mézière !], Corinne Deville ajoute à ce dernier une chronique de son univers intérieur. Son œuvre apparaît alors aujourd'hui comme celle des tableaux de sa vie, elle-même rendue en peinture».

Petites réflexions autour de ces artistes particuliers : le catalogue «Aux racines de l'art brut», Expo 2017 dans la maison de Victor Hugo place des Vosges, raconte dans quel état d'esprit on a collectionné les œuvres de la folie en France fin XIXe-

La jeunesse de tata, octobre 1998, Épalinges, techniques mixtes, 36 x 44 cm, collection privée © Yvon Meyer

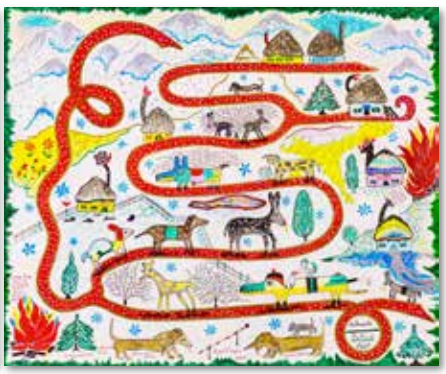

Liberté patrie, Vaud, décembre 2001, Épalinges, techniques mixtes, 36 x 44 cm, collection privée © Yvon Meyer

Sans titre, octobre 2006, Épalinges, techniques mixtes, 44 x 36 cm Collection privée © Yvon Meyer

Usine Deville et cie Charleville Ardennes, octobre 2008, Épalinges, techniques mixtes, 36 x 44 cm, collection privée © Yvon Meyer

Sans titre, janvier 2010, Épalinges, techniques mixtes, 36,5 x 44 cm, collection privée © yvon meyer

début XXe. Partant de la biographie de Hugo douloureusement frappé par la maladie mentale de son frère Eugène et de sa fille Adèle, il suit l'évolution du regard porté sur la folie au XIXe, avec l'attention de plus en plus précise accordée par les aliénistes aux productions des malades ; on y rend hommage non seulement aux internés artistes mais aux psychiatres qui furent comme les inventeurs de 'l'art des fous'. Ainsi du Dr Browne à Crichton en Ecosse, décrivant sa collection consacrée à 8 artistes connus et désignés comme fous dont William Turner, Benvenuto Cellini. Son suiveur à Villejuif, Marie, va distinguer «artistes devenus fous et fous devenus artistes (…) L'artiste de la folie rejoint l'artiste des cathédrales. Le secret médical lui retire sa biographie». Et puis quelques collectionneurs-passeurs, Prinzhorn (qu'appréciait Jean Dubuffet) et Morgenthaler. Mais si ces psychiatres sont humanistes et si l'art moderne ne serait pas le même sans eux, par ailleurs les sciences positivistes fin XIXe vont aussi servir de base pour propager l'eugénisme aboutissant à des théories sur la dégénérescence et la catastrophe de la 2ème guerre mondiale.

Une fenêtre me fut ouverte par un musée à Haarlem aux Pays Bas, sis je crois dans une ancienne léproserie, le Het Dolhuis ou maison des fous… de troublantes armoires vétustes emplies de minuscules objets, une sculpture de Napoléon à ski (pour poursuivre le thème, voir Laure Murat : «L'homme qui se prenait pour Napoléon», 2011) et un vote proposé au public : Van Gogh fou ou génie ? Un lieu à la fois très CHARGE et respectueux de ces êtres en marge.

Et que penser de l'actuelle Expo rétrospective à Pompidou du grand Gérard Garouste - en plus si humainement attachant ? Des déformations stupéfiantes qu'on finit par trouver systématiques, mais peut-être que je n'avais pas assez d'estomac ce jour-là.

Enfin, consacré à Camille Claudel, le film «D'une folie l'autre» de Gilles Banchard en 2018. Il en disait : «26 ans après le film de Bruno Nuytten avec Isabelle Adjani, 5 ans après celui de Bruno Dumont avec Juliette Binoche (…) je veux réexaminer le mythe, le reconsidérer à la lumière des archives historiques. J'invite à cerner la contradiction entre folie attestée et folie contestée, à l'origine de tant de récits». Mais n'est-ce pas cette ambiguïté qui nous fascine ? ■

*1 rue Cabanis 75014 Paris, métro Glacière ou St Jacques, du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

Chronique conso…
Laïla Chakir

Dépenser moins pour dépenser mieux

Inflation record, dérèglement climatique difficilement contestable, prise de conscience individuelle et collective : de nombreuses initiatives ancrées dans le concret sont à saluer, qui prennent le parti de la sobriété, de l'humain, de la planète… Sans pour autant émaner de donneurs de leçons pénibles ou autres illuminés chimériques.

Des produits alimentaires de qualité à prix raisonnables grâce à des applications anti-gaspillage qui cassent les prix sur les invendus du jour (https://toogoodtogo.fr/fr/ ou https://www.wearephenix.com/) aux AMAP (associations pour le maintien d'un agriculture paysanne) qui créent un lien direct entre producteurs et consommateurs (http://www.reseau-amap.org/) ou des supermarchés coopératifs qui vous permettent d'acheter des produits de qualité et de maîtriser votre budget en participant à la sélection des produits et au fonctionnement du magasin (https://framacarte.org/en/map/supermarches-cooperatifs-participatifs_6392#6/46.860/9.514) ou encore l'association https://reseauvrac.org/ qui structure et développe la vente en vrac.

Des vacances éco-responsables tout en se faisant plaisir impliquent quelques simples réflexes sains à adopter comme choisir ses destinations, repérer les hébergements « verts » (certification Green key, ATR, Pavillon bleu), choisir un mode de transport durable (voyage.chiffres-carbone.fr pour calculer ses émissions de CO2), prévoir des objets et produits zéro-déchet ou repérer à l'avance les adresses de produits locaux.

Pour effectuer des petites réparations de matériel, d'objets ou des travaux plus importants dans votre maison ou appartement, vous pouvez bénéficier du savoir des autres, vous faire aider ou aider à votre tour. http://materiaux-reemploi.com, https://opalis.eu/fr, sont des sites qui recensent les acteurs du réemploi dans le bâtiment, https://bom93.com/ une bibliothèque d'objets de Montreuil, un lieu dédié à la réparation, au réemploi et au partage et https://www.accorderie.fr et https://www.repaircafe.org un endroit où s'échangent les bons procédés et se partagent les compétences.
L'association https://www.compagnonsbatisseurs.eu/ aide, quant à elle, les ménages modestes à faire des réparations ou à rénover leur logement.

Mais aussi…
Les boîtes à partage, les boutiques sans argent (qui gèrent les dons entre particuliers), les plateformes de don (https://donnons.org/, http://recupe.net/, https://www.geev.com/fr), les sites internet ou les rayons de seconde main et les services de location (de vêtements, de meubles, de produits high-tech…), les récoltes partagées sur https://www.plantezcheznous.com, https://www.pretersonjardin.com, https://www.adoptematomate.com, ou les sites pluridisciplinaires https://carteco-ess.org , https://www.envie.org , https://www.label-emmaus.co/fr/…

RRRR
En japonais, le mot "mottainai" exprime le regret, voire le dégoût, que l'on peut éprouver face au gaspillage d'un objet ou d'une ressource. Au-delà de sa définition, le terme désigne avant tout un état d'esprit ancré depuis longtemps dans le pays. Equivalent au 3R à l'occidentale (Réduire les déchets, Réutiliser, Recycler), il intègre une dimension philosophique et religieuse supplémentaire en complétant l'acronyme par un quatrième R signifiant « Respecter ».
Réduire les déchets, Réutiliser, Recycler, Respecter… il ne reste plus qu'à traduire ces jolis mots dans toutes les langues du monde… ■

Références :
https://www.quechoisir.org/decryptage-inflation-depenser-moins-et-autrement-c-est-possible-n103592/

https://www.les2vaches.com/appli-anti-gaspillage/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Supermarch%C3%A9_coop%C3%A9ratif

https://www.linfodurable.fr/conso/cinq-idees-pour-sorganiser-des-vacances-eco-responsables-3875

https://www.huffingtonpost.fr/actualites/article/mottainai-la-culture-anti-gaspillage-a-la-japonaise_62278.html

3 questions à…

Jacques Benhamou reçoit Noëlle Lenoir

Jacques Benhamou, journaliste à la radio RADIO RCJ 94.8 fm qui anime une émission "Côté jardin" au cours de laquelle il reçoit des invités de tous les horizons : politiques, littéraires, scientifiques, artistiques, religieux et bien d'autres.

1 Vous rentrez d'une tournée de conférences aux Etats Unis, où vous avez reçu le prix Benazir Buttho , de l'Université La Verne de Los Angelès, et vous pouvez constater que même en France on parle beaucoup de la "théorie du genre". N'a-t-elle pas justement pris sa source de l'autre côté de l'Atlantique?

Noëlle Lenoir : Certainement, car car cette théorie se développe à grande vitesse aux Etats-Unis en faisant fi de la biologie, et de plus, j'ai été frappée de voir que les principales différences culturelles que nous connaissons entre les Etats-Unis et la France, sont, d'un côté le communautarisme des Etats-Unis qui est un pays d'immigration et que la population américaine, telle qu'elle existe actuellement, est le produit de ces vagues d'immigration où il peut y avoir un sentiment identitaire par rapport au pays d'origine. C'est le modèle exactement opposé que la République Française a porté depuis plus d'un siècle et qui est remis en cause chez nous également à cause de la faillite de la politique d'accueil des étudiants et professeurs étrangers. Le modèle français est pour moi le plus moderne, c'est-à-dire la tolérance à l'égard de l'ensemble des croyances parce que ces croyances font partie du domaine privé et elles ne doivent pas être instrumentalisées dans un but politique ou de négation de l'autre sans respect pour la laïcité.

2 Que pensez vous de l'idée par un député à l'Assemblée Nationale, de la création d'une taxe pour pénaliser et détruire la liberté d'expression par les gardiens du "politiquement correct", qui serait imposée à toute chaîne de télévision qui laisserait s'exprimer, ne serait-ce qu'une fois dans l'année, un intervenant ayant fait l'objet d'une sanction judiciaire sous prétexte "d'incitation à la haine", par exemple en dénonçant les liens entre l'immigration et l'insécurité? N'est-ce pas une entrave à la liberté d'expression?

Noëlle Lenoir : Il s'agit d'un projet déposé par un député de Renaissance (majorité présidentielle). Que des "guignols" de cette nature puissent s'exprimer, cela fait partie de la liberté d'expression et de l'inviolabilité de la responsabilité des parlementaires qui s'expriment dans l'hémicycle. Par ailleurs il prend la responsabilité de sa proposition et je trouve que c'est ridicule, il n'y a même pas de commentaire à faire! Dans ces conditions Charlie Hebdo et ceux qui ont payé de leur vie la liberté d'expression pour nous tous, pour tous les français, n'auraient plus le droit de publier leur journal de crainte d'être blacklistés , d'être boycottés parce qu'ils auraient choqué un certain nombre de groupes?

3 Il y a actuellement un débat sur la fin de vie. Vous avez vous même écrit un très important rapport intitulé "Aux frontières de la vie, une éthique biomédicale à la française qui a été le prémisse à la loi "Bioéthique" de 1994. Qui pensez vous de ce débat sur l'euthanasie, car c'est comme cela qu'il faut la nommer?

Noëlle Lenoir : C'est un sujet que je n'ai pas abordé dans mon rapport, mais la fin de vie est un vrai sujet en France qui est extrêmement mal traité parce que l'on gère très mal la douleur. Vous êtes traité par des médecins qui ne sont jamais les mêmes. Vous êtes suivi par un médecin dans l'hôpital public et vous êtes suivi par le médecin de garde et je pense qu'il y a une relation humaine qui est absolument nécessaire.. Je pense que la fin de vie c'est essentiellement une question de relation humaine entre le même médecin et son même malade.

Il faut dire aussi que le droit de mourir dans la dignité doit être effectivement respecté mais il faut prendre un certain nombre de précautions car toutes les familles n'ont pas toujours une attitude vertueuse! ■

Cette émission peut être écoutée dans son intégralité en podcast à l'adresse radiorcj.info-cote jardin - noelle lenoir

Le point de droit de Jacques Benhamou, notaire honoraire

Notaires de France

Pourquoi faire un testament?

Tout simplement parce que nous sommes tous mortels et que chacun peut ou veut prendre des dispositions particulières, non seulement relatives à ses biens, mais également toutes sortes de dispositions d'ordre familial, moral ou religieux. Il est donc possible :-D'exclure l'un ou plusieurs héritiers par testament (votre conjoint, des frères et soeurs par exemple) à condition qu'ils ne soient pas des héritiers réservataires (des enfants , par exemple, que l'on ne peut pas déshériter). -Léguer la quotité disponible de votre succession (la part dont chacun peut disposer même en présence d'enfant : moitié, s'il n'y a qu'un enfant, un/tiers, s'il y a deux enfants, et un/quart s'il y a trois enfants et plus). -prendre des dispositions pour vos obsèques ou pour la diffusion de vos œuvres. -Reconnaître un enfant naturel né hors mariage (par testament authentique devant notaire seulement). -Désigner un exécuteur testamentaire (qui veillera à la bonne exécution de vos volontés pendant un délai d'un an à compter de votre décès et qui disposera des pouvoirs que vous lui attribuerez dans votre testament). -Désigner un tuteur pour votre ou vos enfants mineurs, si vous-même et votre conjoint décédiez en même temps ou à bref intervalle.

-Donner tout ou partie de vos biens à des institutions caritatives ou de recherche, qui seront exonérés de droits fiscaux de succession (cette donation par testament s'appelle "legs"). Il est cependant conseillé de consulter un notaire car chaque cas est un cas particulier

SYNDICAT DES JOURNALISTES
SJP
DE LA PRESSE MAGAZINE

www.sjpp.fr